



Conseil économique et social

Distr. générale
29 novembre 2012
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-septième session

4-15 mars 2013

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée "Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle" : réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives

Déclaration présentée par Northern Ireland Women's European Platform, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante qui est publiée conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

Introduction

L'Irlande du Nord est en train de sortir d'un conflit vieux de 40 ans, et alors qu'elle continue à progresser sur le plan politique, l'engagement pris à l'égard des femmes dans l'accord de Belfast/Vendredi saint de 1988 n'a guère été concrétisé.

L'adoption et la mise en œuvre de toute mesure dans le processus de paix destinés à refléter l'engagement en faveur des principes de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité ont été oubliées, et l'œuvre accomplie par les femmes avant et durant le processus de paix a été passée sous silence.

Alors que les femmes en Irlande du Nord continuent à lutter pour avoir une place égale dans toutes les nouvelles structures de prise de décisions en cours de création, il faut également reconnaître et prendre en considération les domaines où les violences perpétrées durant le conflit sont en train de monter à la lumière du jour.

Northern Ireland Women's European Platform est une organisation faitière qui représente des organisations de femmes et d'autres organisations intéressées dans toute l'Irlande du Nord. La présente déclaration a été rédigée avec l'aide des compétences fournies par une organisation membre, la Women's Aid Federation Northern Ireland, qui est l'organisation volontaire chef de file en Irlande du Nord pour les questions relatives à la violence familiale et pour les services fournis aux femmes et aux enfants.

Violence familiale

À l'heure actuelle, il y a assez de place dans les centres d'accueil pour les femmes victimes de la violence familiale; toutefois, bon nombre de ces centres nécessitent une rénovation complète. Des fonds publics ne sont pas disponibles actuellement pour exécuter ces travaux, et il est difficile d'y accéder.

Les services de proximité qui permettent à des femmes de rester chez elles ne disposent pas de ressources adéquates, et dans certaines régions, il y a des listes d'attente pour les femmes qui souhaitent accéder à des services d'aide à la femme. Cela représente une grave lacune dans les services fournis en Irlande du Nord, car certaines de ces femmes sont très vulnérables à la violence familiale et sexuelle.

La loi qui interdit d'utiliser des fonds publics pour les migrantes victimes de la violence familiale est interprétée très strictement, et s'applique uniquement à celles qui se trouvent dans le pays avec un visa de conjoint. Womens Aid est persuadé qu'aucune personne ne devrait se trouver dans une situation où elle est obligée à rester dans un environnement abusif ou violent contre sa volonté faute de moyens financiers.

Des services d'interprétation locaux ne sont pas faciles à trouver en Irlande du Nord, et cela se répercute sur la situation du nombre croissant de femmes noires et de femmes appartenant à des minorités ethniques.

La réforme de la sécurité sociale pose le danger très réel que la modification des dispositions relatives à la protection sociale laissera de nombreuses victimes de la violence familiale dans une situation où elles ne pourront pas quitter une relation abusive pour les raisons financières.

Des conférences interorganisations pour l'évaluation du risque couru par des personnes très vulnérables à la violence familiale existent dans toute l'Irlande depuis près de trois ans. Ces conférences sont présidées par la police et comptent sur la participation de toutes les principales organisations, y compris Women's Aid, pour dresser des plans de sécurité pour les personnes très vulnérables. Nous attendons toujours l'introduction de conseillers indépendants en matière de violence familiale, qui sont censés faire partie intégrante de ces conférences et constituer un soutien essentiel pour les victimes.

L'Irlande du Nord ne compte pas des tribunaux spécialisés en matière de violence familiale qui servent de « guichet unique » pour tous les problèmes qui découlent de la violence familiale. Un dispositif spécial a été mis en place auprès du tribunal de Derry, mais il ne s'agit pas véritablement d'un tribunal spécialisé dans la violence familiale. Dans le cadre du système actuel, les affaires sont examinées par les tribunaux pénaux et les tribunaux de famille séparément. En conséquence, il y a des retards considérables, et les victimes de violences peuvent être obligées à accepter la médiation, ou permettre à leurs auteurs d'avoir des contacts avec leurs enfants, le tribunal n'étant pas suffisamment conscients de la situation de violence existant dans la famille. Cela non seulement pose un risque pour les victimes et les oblige à subir le traumatisme superflu de traiter avec les auteurs des abus, mais soulève également des inquiétudes quant à la protection des enfants dans le système judiciaire.

Il reste également des problèmes en ce qui concerne la douceur des peines infligées par différents tribunaux et différents juges en matière de violence familiale et leur manque d'uniformité.

L'éducation préventive des filles et des garçons destinée à aider à développer leur résilience et leur compréhension de relations saines, malsaines et abusives n'est pas obligatoire dans toutes les écoles.

Violence sexuelle

Les taux de poursuites pour violences sexuelles demeurent extrêmement faibles.

Le nouveau centre d'orientation pour victimes de violences sexuelles, qui est censé ouvrir ses portes en avril 2013, représentera un pas bienvenu vers le soutien apporté aux victimes de la violence sexuelle et l'amélioration des taux de poursuites; toutefois, il est à craindre que les problèmes de l'accès des victimes et du soutien qui leur est apporté par la suite ne soient toujours pas été réglés suffisamment.

Il est très peu probable que des conseillers indépendants en matière de violence familiale aient été créés avant l'ouverture du centre d'orientation. En outre, il y a le problème de l'accès aux centres de femmes qui doivent parcourir de grandes distances pour y parvenir, par exemple depuis Fermanagh.

Il existe toujours une culture inacceptable consistant à rejeter le blâme sur la victime. Des campagnes menées par la police sur les moyens d'assurer la sécurité peuvent être utiles dans le cadre d'une campagne plus large destinée à réduire le niveau de la violence sexuelle dans la société, mais elles ne sauraient remplacer le ciblage des auteurs de violences sexuelles.

La nature accusatoire du système judiciaire de l'Irlande du Nord n'aide pas à protéger la victime et peut souvent aboutir à la rendre victime une deuxième fois.

Il n'existe pas de centre pour victimes de viol qui fonctionne en Irlande du Nord, ce qui réduit le soutien indépendant à la disposition de femmes et des filles victimes de violences sexuelles.

Traite des personnes

Il existe désormais un accord entre les services du Département de la justice, Migrant Help et Women's Aid qui vise à fournir des services de soutien aux victimes de la traite des personnes. Toutefois, il est essentiel que les institutions continuent à collaborer en vue d'assurer une action interorganisations centrée sur la victime et basée sur des pratiques optimales et les droits de l'homme.

En particulier, les victimes de la traite qui viennent de l'extérieur de l'Espace économique européen doivent être traitées avant tout comme des victimes, indépendamment de leur statut en matière d'immigration. Le fait qu'elle n'a pas accès à des fonds publics ne devrait pas être un facteur dans le traitement et le soutien accordé à une personne reconnue comme une victime de la traite.

S'agissant du pouvoir discrétionnaire dont jouit la United Kingdom Border Agency en déterminant si une demanderesse est une victime de la traite ou non, le processus devrait être plus transparent et il devrait y avoir un droit de recours autre que la voie judiciaire longue et onéreuse.

Un soutien psychosocial est apporté seulement jusqu'à la fin de la période de réflexion de 45 jours. Cette période devrait être portée à une année au minimum, conformément aux besoins de la victime. Elle devrait être prolongée pour donner à celle plus de temps pour surmonter son calvaire.

Il n'existe actuellement aucun accès facile aux prestations de santé et de protection sociale pour les victimes de la traite.

Fusion des stratégies concernant la violence familiale et sexuelle

Women's Aid soutient la fusion de la stratégie de lutte contre la violence familiale et de la stratégie de lutte contre la violence sexuelle. La violence familiale et la violence sexuelle sont liées entre elles de manière intrinsèque, ont souvent lieu parallèlement, et sont des types de violence à l'égard des femmes et des filles qui peuvent être considérées comme résultant en partie de l'inégalité des sexes et de la misogynie dans la société.

Le partenariat stratégique entre les services de l'État, par exemple la police et le conseil de la probation de l'Irlande du Nord – qui sous-tend les stratégies – est bien établi et produit de bons résultats.

Comme la fusion complète des stratégies n'aura pas lieu avant 2013, il reste à voir comment elle fonctionnera dans la pratique et quelle sera son efficacité. Une préoccupation majeure réside toujours dans l'absence de ressources consacrées spécifiquement à l'exécution de la stratégie combinée, sans restrictions budgétaires imposées par le Gouvernement.

La stratégie combinée s'applique indifféremment aux deux sexes, et ne tient pas compte des problèmes d'égalité sous-jacents qui causent la violence à l'égard

des femmes. Dans certains cas, cela peut revenir à fermer les yeux sur le problème de l'égalité des sexes, par exemple en mettant l'accent sur le nombre croissant de victimes masculines et en insistant pour traiter les femmes et les hommes victimes de la même manière.

Bien que les stratégies énoncent des mesures positives, leur mise en œuvre dans la pratique demeure incomplète dans bien des cas. Par exemple, bien qu'il existe des dispositions spéciales pour le témoignage des victimes devant les tribunaux, leur potentiel n'est pas exploité pleinement.

Women's Aid suivra la fusion des deux stratégies pour garantir que la priorité accordée à la violence familiale ne sera pas perdue de vue ou abandonnée, et que la priorité accordée à la violence sexuelle tienne compte de ses liens avec la violence familiale.

Liens avec le conflit

Il est essentiel que les autorités tant du Royaume-Uni que de l'Irlande du Nord reconnaissent la situation unique des femmes de l'Irlande du Nord dans un contexte d'après conflit. Pendant les nombreuses années du conflit, la vie en Irlande du Nord et le système de justice pénale étaient dominés par la criminalité sectaire et politique, qui a servi à dissimuler encore davantage des crimes secrets comme la violence familiale et sexuelle. Le problème était aggravé par la suspicion à l'égard de la police existant dans certaines communautés et l'incapacité à pouvoir dénoncer les crimes à la police.

Qu'est-ce qui pourrait aider à surmonter cet héritage ?

- Des efforts continus en faveur de l'établissement de liens entre la police et des communautés difficile à atteindre;
- L'inclusion de l'Irlande du Nord dans les engagements pris par le Royaume-Uni à l'égard de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité par le biais de son plan national d'action;
- La conduite d'études consacrées à l'examen des liens entre la violence du conflit en Irlande du Nord et la violence à l'égard des femmes.